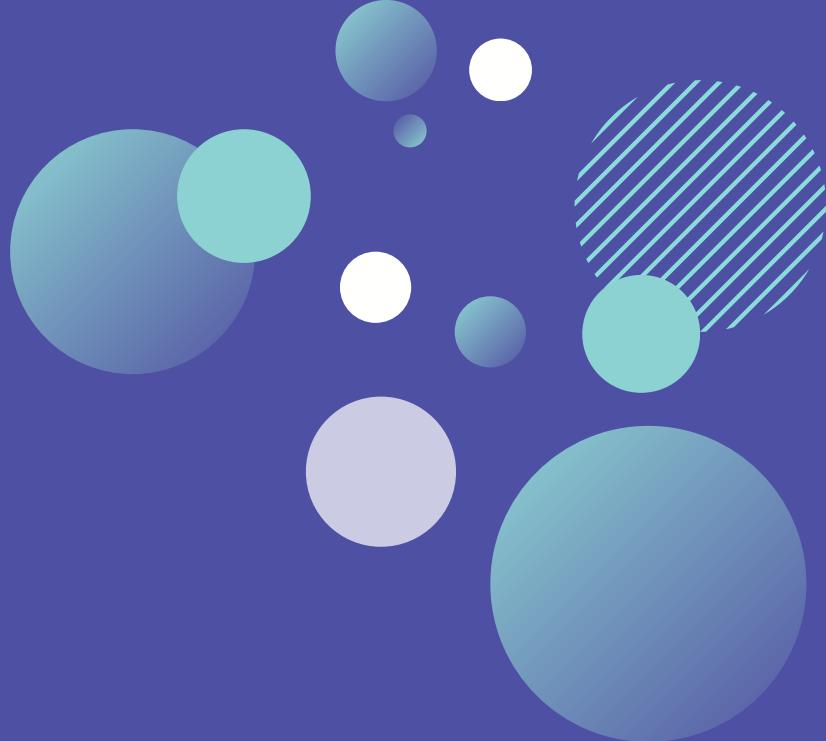


PORTER LA VOIX DES CENTRES DE SANTÉ

2026

Plaidoyer Municipales 2026



JANVIER 2026

Les élections 2026 : éléments de contexte

CALENDRIER



- Les élections municipales et communautaires auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026.**
- Les déclarations de candidature devront être déposées à compter du lundi 9 février 2026 et jusqu'au jeudi 26 février 2026 à 18h00 pour le 1^{er} tour de scrutin, et du lundi 16 mars au mardi 17 mars 2026 à 18h00 pour le 2^{ème} tour du scrutin.

LES COMMUNES EN BREF

1240

Communes en
Pays de la Loire

7

Agglomérations

- Nantes
- Angers
- Le Mans
- Saint-Nazaire
- Laval
- La Roche-sur-Yon
- Cholet



» LES COMPETENCES DES COMMUNES

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau.

Les principales compétences exercées concernent les domaines suivants :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| • Urbanisme et aménagement | • Voirie et espaces publics |
| • État civil et citoyenneté | • Action sociale |
| • Éducation | • Sécurité et tranquillité publique |
| • Culture et sport | |

Et la santé ?

En matière de santé, la commune n'exerce pas de compétence obligatoire, en dehors des mesures spécifiques que peuvent être amenés à prendre les maires dans le cadre de leur pouvoir de police.

Une commune ou un groupement de communes peut exercer des compétences santé attribuées au département, dans le cadre d'une délégation de compétences faisant l'objet d'une convention.

Les collectivités territoriales et leurs groupements ont la possibilité d'attribuer des aides en matière sanitaire pour l'installation ou le maintien de professionnels de santé dans les zones déficitaires en offres de soins (article L. 1511-8 du code général des collectivités territoriales).



Loi 3DS : une réponse aux besoins concrets et opérationnels des collectivités locales

La loi du 22 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration, dite loi « 3DS », introduit des évolutions dans le champ des collectivités territoriales. Elle a pour objectifs de faciliter la conduite d'une action publique adaptée aux particularités de chaque territoire, et d'apporter davantage de souplesse et d'efficacité.

Elle octroie aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale et aux départements les compétences pour créer et gérer les centres de santé. Ces mêmes collectivités locales pourront également participer au recrutement de leur personnel.

Les outils des collectivités

- **Contrats locaux de santé :** Les CLS participent à la construction des dynamiques territoriales de santé. Ils permettent la rencontre du projet porté par l'ARS et des aspirations des collectivités territoriales pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.
- **Contrats de ville :** Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les habitants rencontrent fréquemment des problématiques de santé liées à la précarité. Le volet «santé » détermine une stratégie locale en matière de résorption des inégalités sociales et territoriales de santé.
- **Contrats de ruralité:** Ils portent, eux aussi, souvent, des actions en matière d'accès aux soins. Ils coordonnent les moyens financiers et prévoient l'ensemble des projets à conduire en matière, notamment, d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres.

ENJEUX DE CAMPAGNE

» LA SANTÉ, ATTENTE NUMÉRO 1 POUR 70% DES FRANÇAIS

Une enquête CSA pour France Assos Santé publiée en novembre 2025 nous éclaire sur les attentes des Français vis-à-vis de leurs élus locaux. Première d'entre elles, la santé, et notamment l'accès aux soins, s'impose devant la sécurité des biens et des personnes.

85 % des personnes interrogées citent, en premier lieu, la responsabilité attendue par la commune **de garantir l'hygiène, la sécurité sanitaire et d'agir sur la salubrité avec deux actions concrètes :**

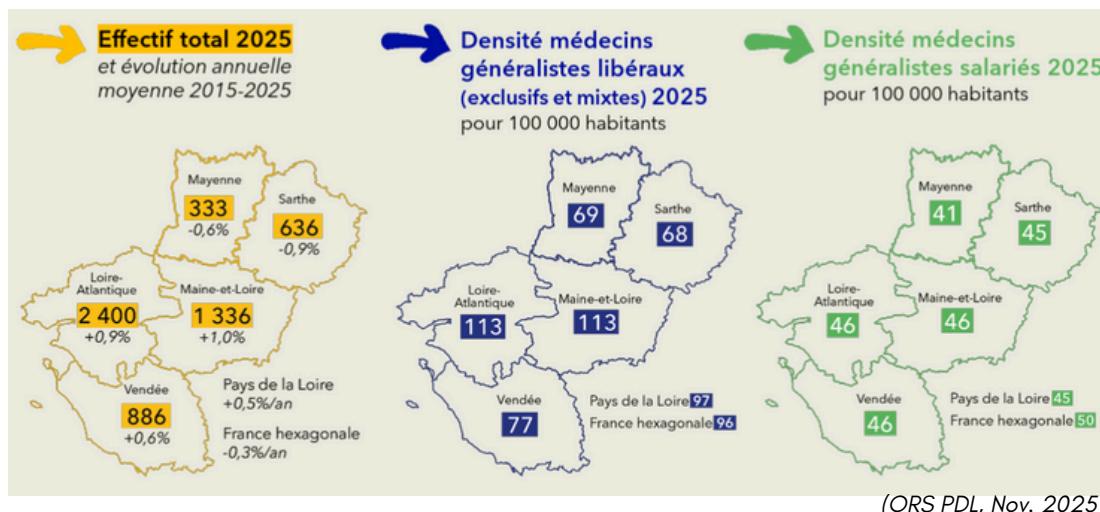
- **Favoriser la création d'environnements bénéfiques à la santé**
- **Soutenir et développer l'accès aux soins**

LA SANTÉ EN FRANCE... ET EN PAYS DE LA LOIRE

Quelques repères et chiffres clés

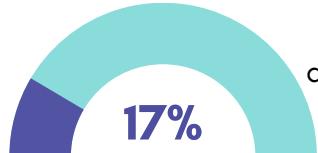
- Vieillissement de la population et baisse de la natalité se confirment : + **décès que de naissances en 2025, une première depuis la fin de la seconde guerre mondiale**
- Hausse de l'espérance de vie : **85,9 ans pour les femmes et 80,3 ans pour les hommes**
- L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) poursuit sa baisse avec **1,56 enfant par femme**, soit le niveau le plus faible depuis 1917

(INSEE, Janvier 2026)



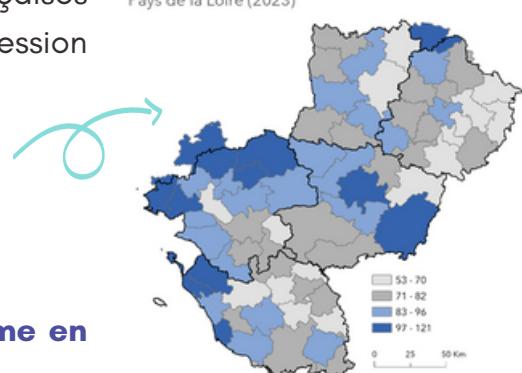
(ORS PDL, Nov. 2025)

- **5 591 médecins généralistes au 1er janvier 2025** : une hausse de +0,5%/an mais des disparités territoriales
- En 2024, + d'**1 adulte sur 4 déclare une consommation d'alcool supérieure aux repères préconisés** pour limiter les risques pour la santé
- **Une accessibilité aux IDE, deux fois plus faible que la moyenne nationale** : Les Pays de la Loire font partie, avec le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France, des régions françaises avec la plus faible accessibilité aux infirmières (profession féminisée à 86%).
D'importantes disparités sont observées selon les territoires.
- 2 142 chirurgiens-dentistes au 1er janvier 2025 : **+0,7% / an**
- **Un tabagisme quotidien en baisse dans la région comme en France**



des Ligériens de 18-79 ans déclarent fumer tous les jours en 2024

Fig.11 APL moyenne¹ aux infirmières par intercommunalités²
Pays de la Loire (2023)



Sources : Cnam - Sniiram, Insee - Traitements Drees - Exploitation ORS Pays de la Loire

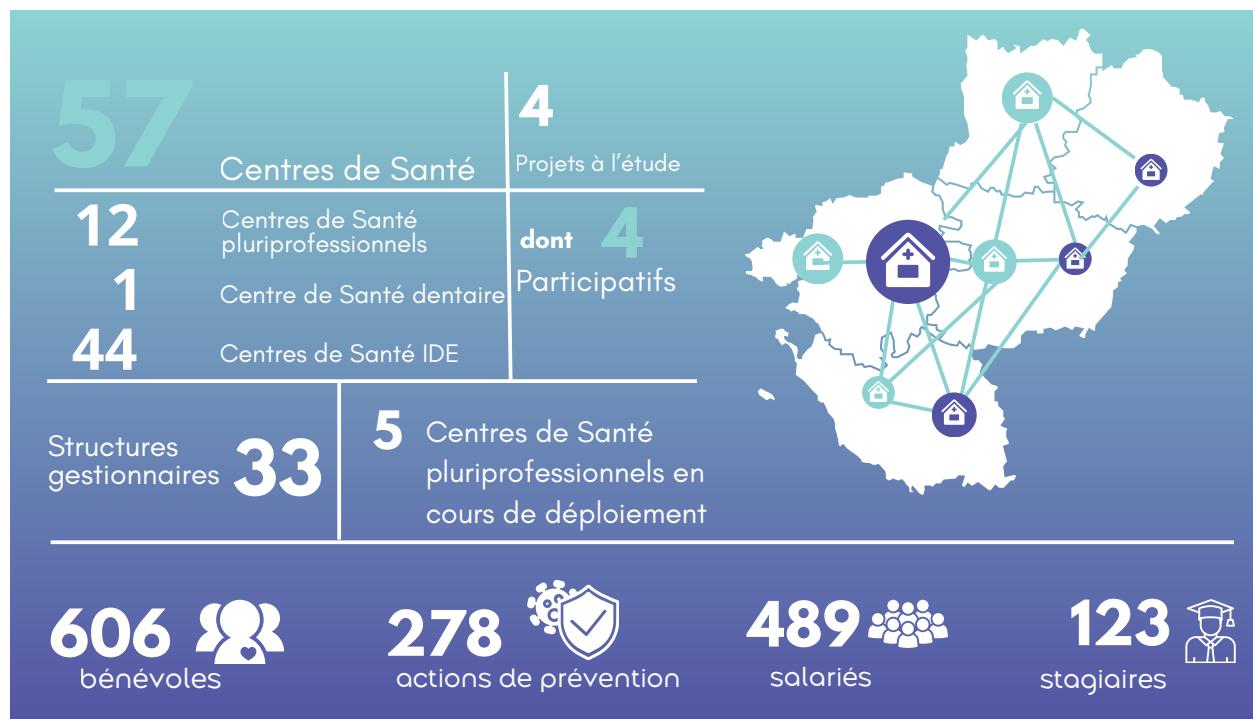
Champ : Infirmières libérales (âgées de 65 ans ou moins) et salariées en centre de santé (CSI, centre polyvalent).

1. En nombre d'Équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants.

2. Etablissement public de coopération intercommunale.

Faire entendre la voix de votre centre de santé

L'IMPLICATION DANS UN RÉSEAU ENGAGÉ



notre raison d'être

Offrir un accès à la santé partout et pour tous !

notre vision



Engager et accompagner un collectif de centres de santé, pour garantir une offre de santé globale de proximité, impliquant les citoyens, les professionnels salariés, et mobilisant les partenaires.



Ces élections municipales constituent une opportunité pour les centres de santé de :

- Se faire connaître
- Démontrer qu'ils constituent une solution concrète pour améliorer l'accès aux soins et à la santé en proximité
- Ouvrir le débat
- Mettre en perspective des projets de développement
- Solliciter un soutien (technique, logistique ou financier)
- Remobiliser les habitations sur la structure et le projet qu'elle porte
- Identifier de nouvelles collaborations, monter des projets communs.

ÉLÉMENTS DE PLAIDOYER A VALORISER

Nos valeurs

HUMANISME

Service à la population
Prise en charge globale
Exercice coordonné et regroupé au service des patients
Qualité d'écoute
Prise en compte de l'entourage
Humanitude

SOLIDARITÉ

Santé pour tous : égalité et partage
Prise en charge des plus vulnérables
Utilité sociale
Acteur de proximité
Implication citoyenne

RESPECT

Prendre soin et prendre en soin
Respect de la personne
Lutte contre l'isolement et lien social
Ni préjugés, ni discriminations
Intégrité physique et morale
Qualité des soins

Notre plus-value



Prise en charge globale



Continuité de soins



Accueil inconditionnel



Accessibilité financière



Participation citoyenne



Partenariats



Terrain de stage



Ancrage territorial



Travail en équipe

MODALITÉS

Adresser un courrier

» Adresser un courrier à toutes les listes candidates pour présenter la structure, son action et sa plus value sur le territoire.

Cf. Modèle lettre ouverte
page suivante

Solliciter un RDV

» Demander un RDV, proposer une visite du centre



RESSOURCES

- S'appuyer sur votre dernier rapport d'activités et le plaidoyer de l'Utilité sociale qui vous permettra d'étayer vos propos avec des données quantitatives et qualitatives.
- Présenter des actions de prévention réalisées au cours de l'année et associer l'équipe salariée pour apporter des témoignages de votre action



Janvier 2026
Centre de santé de

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Lettre ouverte aux candidats

La santé pour tous, un engagement sans compromis des centres de santé non lucratifs

Madame, Monsieur,

Les élections municipales constituent un enjeu majeur de démocratie locale et de redynamisation de nos territoires. En 2026, la santé se retrouve en tête des priorités des Français et les enjeux liés à l'accessibilité et à l'organisation des soins de proximité sont au cœur des débats locaux. Le vieillissement de la population et la hausse des maladies chroniques viennent renforcer les attentes de la population.

Dans ce contexte, garantir la santé accessible à tous constitue l'engagement fondamental de notre centre de santé, afin de permettre aux habitants, quel qu'il soit, de bénéficier de services pertinents et de qualité. Cet engagement, est l'expression de valeurs profondément ancrées dans l'ADN de notre structure : solidarité, respect de la personne, humanisme.

Implanté sur la commune, Rue..... depuis 1975, notre centre de santé répond aux besoins de santé de la population, et notamment des plus vulnérables. Il porte une vision transformatrice de la santé, qui repose sur une prise en charge globale incluant le soin, la prévention, l'éducation pour la santé et l'orientation sociale. Association Loi 1901, le centre de santé garantit un accueil continu et inconditionnel et une accessibilité financière par l'application de tarifs opposables et d'un tiers payant intégral permettant de lutter contre le renoncement aux soins. Il porte un projet d'utilité sanitaire et sociale où citoyens, professionnels de santé salariés et élus locaux se mobilisent et coopèrent pour offrir des soins de proximité et des actions de prévention adaptés aux réalités du territoire.

Il est indispensable de travailler ensemble à la pérennité de cette offre, d'imaginer de nouvelles formes de coopération afin de préserver et d'améliorer la santé des habitants.

Dans cette perspective, nous nous tenons à votre disposition pour vous présenter le fonctionnement du centre de santé, son projet, ses actions ainsi que les enjeux et réalités du territoire sur lequel il intervient quotidiennement pour accompagner votre réflexion et la définition d'une stratégie d'action en matière de santé.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier, et vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nom Prénom
Fonction

Le collectif CO'santé en Bref

57 

centres de santé

606 

bénévoles



489

salariés

7 

salariés mobilisés
pour les adhérents



278

actions de prévention



réunions
régionales

45

Nous rejoindre : contact.cosante@gmail.com



cosanté
Le collectif des centres de santé



7 Rue Louis Blériot
44700 ORVAULT
06.14.14.95.30
www.cosante.org